FINANCIÈRE ARBEVEL

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES - ACTION A - ISIN : FR0012283406

Compartiment de la SICAV PLUVALCA gérée par FINANCIERE ARBEVEL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES est un compartiment dont l'objectif vise à rechercher une performance supérieure à 10% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection rigoureuse de valeurs tout en faisant bénéficier ses souscripteurs d'une expertise différenciante sur le marché européen en matière de sélection de sociétés de biotechnologies innovantes dans le secteur de la santé.

Le compartiment n'a pas d'indicateur de référence.

Le style de gestion étant de type « stock-picking », le portefeuille ne cherche pas à se comparer à un indicateur de référence. D'autre part, Les différents indices santé européens sont trop déséquilibrés avec de fortes pondérations des principales lignes pour être pertinents. Par exemple, les quatre premières valeurs du MSCI Europe Healthcare ou du STOX600 Europe Healthcare représentent respectivement 52% et 45% de leur indice et les deux premières valeurs de NextBiotech Europe plus de 70% de l'indice.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment investit essentiellement en actions de sociétés européennes de petite et moyenne capitalisation boursière, agissant dans le domaine de la santé et axées sur l'innovation :

- La recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux traitements dans des maladies à fort besoin médical ,
- Le développement et la commercialisation de nouveaux tests diagnostics une meilleure prise en charge des patients et la mise en place de traitements personnalisés.
- La conception et la commercialisation de dispositifs médicaux qui permettent d'améliorer la vie des patients,
- La recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux procédés visant à réduire les émissions de CO2 et donc à améliorer les conditions de vie sur la planète.

Les valeurs sont sélectionnées selon plusieurs critères au travers d'une analyse approfondie et indépendante : analyse du besoin médical, de l'univers concurrentiel, de la différenciation des produits, valorisation des entreprises, appréciation du risque de solvabilité, de la qualité du management, de la faisabilité des projets.

L'objectif de l'équipe de gestion est de sélectionner les valeurs qui offriront les produits ou les services les plus adaptés à l'évolution des besoins médicaux tout en étant suffisamment solides pour pouvoir financer leur développement.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés actions de petite capitalisation (Small Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Le compartiment s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

■ **De 60% à 110% sur les marchés d'actions de toutes capitalisations, du secteur santé(thérapeutique, diagnostic, dispositifs médicaux, nouvelles énergies et réduction de l'impact environnemental), de toutes zones géographiques, hors pays émergents, dont** :

- De 0% à 40% maximum en actions hors Union Européenne et Suisse,
-De 0% à 110% en actions de petite (jusqu'à 500M€) et moyenne capitalisations.
- De 0% à 10% en actions négociées sur le Marché Libre.

■ **De 0% à 40% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, hors pays émergents, de toutes notations, y compris en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, ou non notés.**

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 9.

■ **De 0% à 10% en obligations convertibles de toutes notations, d'émetteurs de toutes zones géographiques**

■ **De 0% à 40% au risque de change sur des devises hors euro.**

Le cumul des expositions peut atteindre 110% de l'actif net.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Le compartiment peut être investi :
- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- Jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM ou en FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Il peut également intervenir sur les :
- Contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture des risques d'action, de taux, de change et/ou d'exposition aux risques d'action ou de taux.
Le compartiment peut être surexposé jusqu'à 110% de son actif net par le biais de ces contrats financiers sur actions ou taux.
- Emprunts d'espèces, acquisitions et cessions temporaires de titres.

Affectation des sommes distribuables: Capitalisation totale.

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Conditions de souscription et rachat :
Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chez le dépositaire chaque jour (J) à 12 heures et exécutés sur la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture de Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible — À risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du compartiment et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps.

Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 6 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce compartiment est classé dans cette catégorie en raison de son exposition forte aux actions, en particulier du secteur de la santé et des biotechnologies, dont les cours peuvent connaitre des fluctuations importantes et qui peuvent induire une volatilité élevée de la valeur liquidative, donc un profil de risque et de rendement élevé.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entrainant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	2.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. *Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.*	
Frais prélevés par l'ACTION A sur une année	
Frais courants	**2.20%**
Frais prélevés par l'ACTION A dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de frais de gestion de 10% en « high water mark » **4.69%** au titre de la dernière période de référence

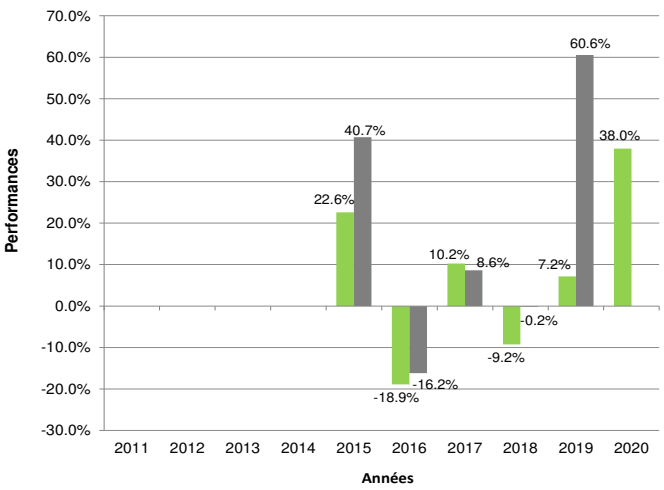
*Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.*

Les frais courants ne comprennent pas :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique « frais et commissions » du prospectus mis à disposition sur le site internet www.arbevel.com, y compris des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul.

PERFORMANCES PASSEES



PLUVALCA HEALTH OPPORTUNITIES - ACTION A

Indicateur de référence:Euronext BIOTECH jusqu'au 31/12/2019

Depuis le 1 janvier 2020 le compartiment n'a plus d'indicateur de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du compartiment est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

Celle de l'indice NEXT BIOTECH est retenue en cours de clôture, dividendes non réinvestis. La comparaison entre les performances du compartiment PLUVALCA BIOTECH (dividendes réinvestis) et de l'indicateur de référence (dividendes non réinvestis) repose par ce biais sur des bases différentes et donc doit être regardée avec prudence par le souscripteur car les performances du fonds peuvent apparaitre de ce fait plus favorables.

DATE DE CREATION DU COMPARTIMENT : 15/09/2017

DATE DE CREATION DE L'ACTION A : 15/09/2017

Le compartiment est issu de la fusion-absorption du FCP PLUVALCA BIOTECH créé le 24 octobre 2014. La part A créée le 24 octobre 2014 devient la catégorie d'Action A.

DEVISE DE LIBELLE : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : SOCIETE GENERALE.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de : FINANCIERE ARBEVEL – 20, rue de la Baume – 75008 PARIS. - Tél. : 01 56 59 11 33 - ADRESSE WEB : www.arbevel.com.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES : La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion et sur son site internet : www.arbevel.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération peut également être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

En Suisse, le compartiment ne peut être offert ou distribué qu'à des investisseurs qualifiés. Le représentant du Fonds en Suisse est Oligo Swiss Fund Services SA, av. Villamont 17, 1005 Lausanne, Suisse, Tél : +41 21 311 17 77, e-mail : info@oligofunds.ch. Le service de paiement du Fonds en Suisse est Bank CIC (Schweiz) AG. Toute documentation relative au Fonds peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse. Pour les actions du Fonds distribuées en Suisse, le for juridique est à Lausanne (Suisse).

REGIME FISCAL : Le compartiment est éligible au PEA.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'Actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM n'est pas assujetti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour l'actionnaire. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité de FINANCIERE ARBEVEL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres catégories d'actions définies dans le prospectus.

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LES AUTRES CATEGORIES D'ACTIONS : FINANCIERE ARBEVEL

Le compartiment est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

FINANCIERE ARBEVEL est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/04/2021.